

Offre : Moniteur voile – centre nautique du Domaine de Boulet – contrat de 3 mois

Descriptif

La Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné, établissement Public de Coopération Intercommunale de 19 communes et près de 40 000 habitants, emploie plus d'une centaine d'agents sur des secteurs d'intervention multiples, en lien avec ses statuts. Les services sont répartis au sein de 7 pôles.

Situé au nord de la métropole rennaise, le Val d'Ille-Aubigné fait partie du Pays de Rennes et bénéficie de l'attractivité de l'aire urbaine rennaise.

Le Pôle Développement du Territoire compte 5 services : développement économique, emploi, culture, sport, et tourisme dont la base nautique du Domaine de Boulet.

Site exceptionnel classé Natura 2000, à 30 km au nord de Rennes, l'étang de Boulet est aujourd'hui, le plus vaste plan d'eau navigable d'Ille-et-Vilaine (153 ha). Le site du Domaine de Boulet comprend un camping 3 étoiles et une activité de petite restauration exploitée par un professionnel, ainsi qu'une plage aménagée et un centre nautique sous gestion publique.

Le centre nautique du Domaine de Boulet est ouvert du **1^{er} juin au 31 août** et accueille des activités nautiques en encadrement ou mise à disposition (groupes ou individuels) ainsi que des stages pour les enfants âgés de plus de 6 ans.

Le centre nautique de Feins propose diverses activités nautiques et terrestres : voile/kayak/paddle/pédalo/planche à voile, course orientation, jeux divers.

La flotte nautique « voile » est aujourd'hui composée de 40 supports variés : catamarans, optimists, Laser, Ludic, Bizzu, planches à voile et Access Dinghy. A celle-ci s'ajoutent 53 supports (pédalos/kayaks et paddles) de capacités diverses.

La plage aménagée est surveillée les week-ends de juin et 7j/7 en juillet et août. Elle est dotée d'un poste de secours.

Missions

Placé(e) sous l'autorité du chef de base, vous assurez l'encadrement des séances de voile et kayaks à destination des publics accueillis.

Vous aurez notamment pour missions :

- Encadrement et animation de séances voile et kayak pour les groupes et cours particuliers,
- Appliquer les dispositifs de sécurité afin de garantir la sécurité des usagers et du personnel
- Assurer la propreté et l'ordre des installations
- Assurer, en lien avec les autres saisonniers, l'entretien des équipements nautiques. Veiller à leurs bons états durant la saison.
- Rendre compte au chef de base de l'activité, des points de difficultés et des situations d'urgence

Profil

Diplômes exigés :

- BPJEPS Voile

Connaissance des réglementations en vigueur et des outils propres au fonctionnement des centres nautiques, Dynamisme, rigueur et aptitudes relationnelles

Conditions

Lieu de travail : Feins

Contrat saisonnier de 3 mois sur la base de 39h du lundi au vendredi.

Rémunération statutaire selon expérience + régime indemnitaire + chèques déjeuner + participation prévoyance + COS + forfait mobilité

Prise de poste souhaitée à partir du 28/05/2026

Lettre de motivation et CV à transmettre à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné

Candidature à transmettre par mail (format PDF de préférence) à rh@valdille-aubigne.fr

Renseignements complémentaires : 02 99 69 86 86 (accueil de la Communauté de communes)